

# Utilisation d'équipement de travail non adéquat

## Description du lieu de l'accident

L'accident s'est produit lors de la fermeture de la porte d'accès à la chambre de post combustion du four électrique.

## La victime

Ouvrier de production avec plus de cinq ans d'expérience.



## Description de l'accident

L'ouvrier était occupé au nettoyage de la chambre de post combustion du four électrique et tentait de refermer la porte d'accès. L'axe charnière de cette porte était tordu, le palier inférieur érodé et la tige filetée du volant de blocage pliée. La solution retenue pour la fermeture de la porte a été l'utilisation d'un engin de manutention muni d'une pelle pour soulever la porte et introduire la tige filetée dans la fourche de verrouillage de la porte. Des rondelles d'épaisseur ont, par ailleurs, été placées sur la tige filetée pour permettre de visser le volant jusqu'au bout. La dent de la pelle de l'engin de manutention utilisée, pour hausser la porte et la bloquer à bonne hauteur, a glissé brutalement sous le point d'appui. La porte est alors redescendue tout en reculant. L'ouvrier, qui à ce moment tentait de positionner les rondelles, s'est retrouvé avec le doigt coincé entre la fourche de verrouillage et les rondelles. Un bout de son pouce droit a été sectionné.

## Causes de l'accident

- absence d'analyse de risques préalable à l'exécution des travaux ;
- absence d'entretien de l'équipement de travail: des dégradations ont altéré le fonctionnement de l'équipement ;
- utilisation d'un équipement de travail non-adapté: un engin de manutention muni d'une pelle a été utilisé pour soulever la porte et introduire la tige filetée dans la fourche de verrouillage de la porte. Par conséquent, la stabilité de la porte n'était pas assurée ;
- absence d'instructions pour les travailleurs: ceux-ci n'avaient pas à disposition la notice d'utilisation de la machine fixant les conditions d'utilisation et d'entretien, aucun mode opératoire n'avait été rédigé.



## Mesures de prévention

- remise en conformité de l'équipement de travail ;
- réalisation de l'analyse de risques ;
- rédaction d'un plan de maintenance et de vérification périodique ;
- rédaction du mode opératoire ;
- rappel des instructions au personnel en matière de sécurité.

## Leçons essentielles

L'importance d'assurer une maintenance de l'équipement de travail et d'initier l'ensemble du personnel à la politique de prévention au sein de l'entreprise. Malgré les outils mis à disposition pour signaler tout problème lié à la sécurité, aucune remarque n'a dans le cas présent été formulée quant aux dégradations de cet équipement de travail par les travailleurs, par les brigadiers ou par les contremaîtres. Un bon entretien de l'équipement aurait évité l'utilisation non-adéquate d'un engin de manutention muni d'une pelle et donc l'accident.